



## AIX-EN-PROVENCE

Parc Jourdan/ Jeudi 11 au lundi 15 Mai 2017

12<sup>ème</sup> salon d'art contemporain

200 Artistes / 15 Galeristes / 25 Designers/  
Peintres/ Sculpteurs / Photographes/ Plasticiens/  
/Créateurs d'art /Installations/ Editeurs/Céramistes/  
Présenteront leurs dernières créations - (Salon réservé aux professionnels)



### DOSSIER A RENVOYER

LE SM'ART-ORGANISATION

Centre d'Affaires « LE MAZARIN » – 20, Boulevard du Roy René – 13100 AIX-EN-PROVENCE

[www.salonsmart-aix.com](http://www.salonsmart-aix.com) – [smartaix@wanadoo.fr](mailto:smartaix@wanadoo.fr)

Contact < Christiane MICHEL

Commissaire de l'Exposition – Tél 00.33 (0) 6.88.89.09.54

### DESIGNERS

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom d'artiste : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

Code siren n° : \_\_\_\_\_

Autres statuts : \_\_\_\_\_

**SURFACE LOUEE**

**N° DE STAND**

(sur la base du plan 2017)

### CONDITIONS DE PAIEMENT & FACILITES DE PAIEMENTS

1 chèque de 275 € couvrant les droits d'inscription (Voir fiche d'inscription) encaissement dès l'acceptation du dossier.

ECHEANCIER < Possibilités d'un règlement en 9 mensualités de SEPTEMBRE 2016 à MAI 2017 ou 9,8,7,6, 5, 4 ou 3 chèques totalisant la location du stand, à libeller à l'ordre de : LE SM'ART – ORGANISATION Ces chèques seront encaissés selon l'échéancier choisi par vos soins.

**Paiements par virements bancaire :** Afin de sécuriser l'accès au RIB ou à l'IBAN, nous vous demandons de demander par email la réception des informations elles vous seront transmises, dès réception des infos vous pourrez mettre en place vos paiements par virements. et ainsi procéder au paiement de la location du stand (totalement ou mensuellement selon votre convenance dès l'acceptation de votre dossier.

## PRÉSENTATION DE VOTRE DOSSIER

par email à l'adresse [smartaix@wanadoo.fr](mailto:smartaix@wanadoo.fr)

**Pour les Designers :** 1 C.V., une biographie, parcours, expositions de l'année 2016, 3 photos indiquant votre nom, le titre de l'œuvre et le format. Ou sélection sur les indications de votre site internet s'il est à jour.

**Pour les Sociétés ou galeristes :** 1 fiche d'info sur la Galerie, expositions de l'année 2016, 1 photo d'œuvre par artiste représenté, ou sélection sur les indications de votre site internet s'il est à jour.

Les candidatures sont sélectionnées et enregistrées par un Comité de Sélection reconnu pour sa rigueur et son indépendance.

**Si votre dossier est incomplet il sera irrecevable et la totalité des pièces vous sera renvoyée.**

### SOCIETES ou GALERISTES

NOM DE LA SOCIETE ou GALERIE \_\_\_\_\_

Nom, Prénom de la Direction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CodePostal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_ Site internet \_\_\_\_\_

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

Code siren : \_\_\_\_\_

Autres statuts : \_\_\_\_\_

Nombre d'artistes présentés sur le stand :

#### SURFACE LOUEE

#### N° DE STAND

(sur la base du plan 2017)

### Pour les Sociétés ou Galeristes < Nom des Designers présentés

## LE SM'ART - AIX EN PROVENCE 2017 – CONDITIONS GENERALES

**EMPLACEMENT :** Chaque exposant loue un stand individuel soit 22 M2, 16,50 ou 15 M2 possibilité de partager le stand que l'exposant aménage à sa convenance. Ces stands comprennent 1 plancher stable, des cloisons en bois sur les 3 côtés, l'habillage sera effectué par l'organisateur, en tissu tendu couleur uni blanc ivoire, ou couleur au choix, possibilité de suspendre des créations, et possibilité de mettre des clous à planter sur les cloisons pour accrochage. Ce stand est équipé d'un boîtier électrique, permettant l'installation de vos éclairages. L'exposant s'engage à faire un effort de présentation afin de donner du prestige à son travail, à ne pas endommager les cloisons ni le matériel mis à sa disposition, à respecter le règlement intérieur du Parc JOURDAN, (animaux, tabac, détritrus etc) et à quitter son stand le soir après la fermeture du Salon. Le plan d'implantation sera communiqué aux exposants après acceptation des services de sécurité.

**DROITS D'INSCRIPTION : 275 € à joindre à votre dossier d'inscription.**

**Forfait comprenant :** frais de gestion du dossier de chaque exposant, 1 insertion dans le catalogue du Salon, 1 page par artiste – 2 pages par Sociétés ou Galeristes (format 20X20), inscription sur le site internet [www.salonsmart-aix.com](http://www.salonsmart-aix.com), 1 catalogue du Salon, 1 badge exposant, 10 invitations au vernissage, + 30 invitations pour 1 personne entrée gratuite, les frais d'expédition, frais d'électricité, frais de gardiennage par agents de sécurité professionnels jour et nuit. Toute demande particulière se fera après sélection du dossier auprès de l'organisateur.

#### PRIX DE LA RÉSERVATION DU STAND :

Stand de 6X2,50 (15m2) 185 € le M2 > prix : 2.775 € TTC payable selon l'échéancier que vous aurez choisi.

Stand de 6x2,75 (16,50m2) 185 € le M2 – prix : 3.052 € TTC payable selon l'échéancier que vous aurez choisi

Stand de 8x2,75 (22m2) 185 € le M2 – prix : 4.070 € TTC payable selon l'échéancier que vous aurez choisi

(Pour les autres dimensions de stands voir la fiche technique ci-jointe pour d'autres dimensions voir l'organisation)

## **PROGRAMME – DATES ET HORAIRES DE L'INSTALLATION SUR 2 JOURS :**

**MARDI 9 MAI 2017 et MERCREDI 10 MAI 2017 à partir de 7 H 30 jusque 20 H accueil des exposants et installation des stands.**  
(Une notice technique et une feuille de route vous sera transmis avec le détail de l'installation)

## **OUVERTURE DU SALON AU PUBLIC**

**JEUDI 11 MAI 2017 à PARTIR DE 10 H à 23 H >**

**VERNISSAGE** à partir de 19 H.(Voir détail ci-dessous)

**VENDREDI 12 MAI 2017** de 10 h à 20 H – Ouverture du Salon au public avec nocturne.

**SAMEDI 13 MAI 2017** de 10 h à 23 H

**DIMANCHE 14 MAI 2017** – de 10 h à 20 H à partir de 20 H – **SOIREE DES EXPOSANTS** se fera au Restaurant sur place au Parc Jourdan

**LUNDI 15 MAI 2017** ouverture de 10 H à 18 H – clôture du Salon.

**Interdiction formelle de quitter les stands avant l'heure de fermeture indiquée.**

**Prix de l'entrée au public 10 €, le prix du catalogue est fixé à 12 €**

**VERNISSAGE : Jeudi 11 MAI 2017 à partir de 19 H.** De nombreuses personnalités, sponsors, partenaires, Chefs d'entreprises, collectionneurs, amateurs d'art, professionnels, journalistes y sont invités. Le Salon sera inauguré sous la Présidence d'Honneur d'une personnalité prestigieuse du monde de l'art. (en cours de préparation).

**LA PROGRAMMATION, ET LES EVENEMENTS ALTERNATIFS SUR SALON** vous seront transmis ultérieurement.

**PARKINGS VISITEURS aux abords du Parc Jourdan > 2300 places disponibles**

Place de la Rotonde, à 400m du salon (360 places). Bd Malesherbes à 300m (460 places), boulevard Carnot à 800m (680 places), boulevard Victor Coq (Méjanès) à 1000m (800 places) + Parking de la Gare SNCF à 100m.

**NOS PARTENAIRES 2016 :**

Ville d'AIX EN PROVENCE, La Communauté du Pays d'AIX (36 Communes), LE CJD – Centre des jeunes dirigeants d'Aix, LE GEPA, groupement des Entreprises du Pays d'Aix, ENTREPRENEURIELLES – LA MAISON DES ARTISTES, l'ADAGP, Société des Auteurs dans les arts plastiques et graphiques, La SOCIETE GENERALE, VIGNELAURE, ENTREPRISE GUIGUES, HOTEL DU ROI RENE, Les créations ANY D'AVRAY, LA PROVENCE, LE GEANT DES BEAUX ARTS, TER/SNCF / RADIO France BLEU PROVENCE etc ...et d'autres en cours de négociation pour 2017.

**ACTION HUMANITAIRE :** Depuis 7 ans une action à but humanitaire est organisée par le SM'ART, pour 2016, les dons seront remis à l'Association LA BOURGUETTE – PERTUIS, a mis en place dans le Vaucluse et dans le Var 5 lieux de vie pour favoriser la construction de l'enfant et de l'adulte souffrant d'autisme, cette participation favorise le développement de leur atelier de céramique. La participation par exposant est de 30 € Encaissement le 15 Mai 2017

**COMMUNICATION :** Un plan de communication conséquent sera mis en place dans le même état d'esprit que les années précédentes et une fiche d'information vous sera communiquée sur le sujet.

**Affichages Panneaux 4X3 – sur AFFICHAGES DECAUX (15j), Réseaux RDD (10j) soit 315 panneaux sur secteurs AIX EN PROVENCE, MARSEILLE, SALON DE PROVENCE, AUBAGNE, LUBERON, ALPILLES, PERTUIS. AIX EN BUS – METROBUS – 215 affichages flancs gauche des Bus de la Ville et du Métro à Marseille PARKINGS de la Ville d'Aix-en-Provence**

**25.000 invitations ciblées** (architectes, designers, galeristes, collectionneurs, Chefs d'Entreprises, Investisseurs, Professions libérales, etc).

**CONDITIONS D'ADMISSION :** Tout artiste professionnel qui le souhaite peut participer à Sm'art. Son dossier d'inscription est soumis à un comité de sélection composé de membres impliqués dans le domaine de l'art. Ce comité a pour vocation de veiller à la qualité de la manifestation et à l'homogénéité des œuvres dans l'intérêt des artistes et du public. Ce comité n'a pas pour objectif d'évaluer la qualité du travail, il veille à présenter un ensemble cohérent au public et à respecter la crédibilité de la manifestation. Ce comité se refuse à justifier les rejets des dossiers. L'admission à exposer est valable pour Sm'art 2016 n'engage pas l'avenir.

**CONDITIONS D'ANNULATION :**

Toute annulation doit être motivée et communiquée à l'organisateur par écrit R+AR. Si l'exposant annule sa participation à l'Exposition et/ ou sa commande de stand équipé, pour une cause quelconque, **avant le 1er Mars 2017**, il sera redevable envers l'Organisateur d'une indemnité égale au montant du 1er versement. Si l'exposant annule sa participation à l'Exposition et/ ou sa commande de stand équipé, pour une cause quelconque, **après le 1er Mars 2017** les sommes versées et/ ou restant dues partiellement ou totalement au titre de la location du stand et/ ou de sa commande de stand équipé et/ou de sa facture de solde sont acquises à l'organisateur même en cas de relocation du stand à un autre exposant. Par ailleurs, dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'occupe pas son stand 24 H heures avant l'ouverture du salon l'organisateur pourra considérer que l'exposant a annulé sa participation à la manifestation et les conditions visées ci-dessus s'appliqueront. La sous-location du stand loué est interdite.

Je soussigné (e)

Nom, prénom.....

Reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation au SM'ART AIX EN PROVENCE 2017. Je déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur, en cas de pertes, vols ou dommages qui pourraient survenir à des marchandises et à des matériels exposés. J'assume la responsabilité de mes œuvres et de mon matériel qui sont assurés par mes soins.

J'autorise l'organisateur du Salon Sm'Art à publier mes photos\* pour la promotion au sein de cette manifestation (catalogue des exposants, communiqués de presse, sites internet, dossiers de presse, tous supports destinés à la promotion du Salon). Les photos fournis par les artistes et galeristes sont libres de droits. \* indiquer éventuellement le nom du photographe)

Fait à : .....le.....

**Signature (Lu et approuvé, bon pour accord).**